

AX

travaillites

SOMMAIRE

À LA UNE > P3

- Budget primitif 2023
- Budget de fonctionnement
- Budget d'investissement
- Les budgets annexes

ÉCOLES ET COLLÈGE > P8

- Une année riche et dense
- Des bonnes et moins bonnes nouvelles des écoles et du collège d'Ax les thermes

AX ANIMATION > P10

- 2023 avec Ax Animation
- Retour sur quelques événements du Printemps
- Un programme riche et varié pour l'été

CASINO > P12

- 120 ans, ça se fête!

SPORTS > P13

- Ultrariège
- Maxiavalanche
- Sensibilisation montagne

CADRE DE VIE > P14

- Gestion de l'eau, développement durable
- Fleurissement de la ville
- Incendie Église
- Impasse des Canonns
- Petit train - Navette
- L'Hôpital... ça bouge !
- Un nouveau médecin à Ax
- Piscine

MOUVEMENT DU PERSONNEL > P18

ÉTAT CIVIL > P19

ÉDITORIAL

CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,

C'est avec plaisir que j'ouvre ce nouveau numéro d'Ax'tualités.

Vous y retrouverez les détails du budget voté cette année et donc les investissements en projet, gage du dynamisme de notre commune.

Dans cette édition estivale, nous revenons aussi sur les événements de l'année et vous présentons le programme de l'été, illustration d'une ville qui bouge et qui évolue.

Je salue ainsi les nouveaux arrivants: médecin, directeur de l'hôpital, directeur du Casino par exemple. J'en profite pour vous annoncer la venue prochaine d'un directeur pour la SEMTTAX. Il aura pour mission passionnante de développer le thermalisme sur la commune. Tous sont d'ores et déjà des éléments importants pour notre commune et nous sommes heureux de leur souhaiter la bienvenue.

Dans le prochain numéro à paraître cet automne, nous aurons l'occasion de revenir et de développer différents sujets prépondérants : les travaux importants à venir, l'avenir des thermes avec la fin de la DSP d'Eurothermes et le développement de la station de ski.

Dès maintenant, je reviens en quelques mots sur la station : cet hiver a été marqué par des températures anormalement chaudes puisqu'il a fait jusqu'à 16° le matin à Bonascre. La crise énergétique a entraîné un surcoût de l'énergie (de 400 000 euros l'année précédente à 1,4 millions d'euros cette année). Malgré cela, la fréquentation était là et le chiffre d'affaires de 8 millions d'euros reste correct pour une année si particulière.

Je tiens aujourd'hui à souligner le soutien actif de la communauté des communes au budget annexe de la station de ski, soutien déterminant pour la ville qui ne peut plus porter seule les investissements sur la station et soutien déterminant pour l'ensemble du territoire et de son économie.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bien bel été et vous assure de l'engagement de tout le conseil municipal au côté des Axéennes et Axéens.

Le Maire
Dominique Fourcade



BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget principal de la commune 2023 s'élève à

9 706 251 €

FONCTIONNEMENT 5 357 225 €
INVESTISSEMENT 4 349 026 €

Les ratios d'évaluation de la santé financière de la commune sont satisfaisants :

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022
Épargne de gestion	906	637	691	1137	1192
Épargne brute	779	516	577	1030	1095
Remboursement du capital	323	300	297	326	351
Épargne nette	456	216	280	704	744

Ces indicateurs financiers mettent en exergue une réelle capacité de la commune à porter des investissements structurants avec une capacité de désendettement de 3,47 années.

Cette capacité structurelle pourrait être remise en question par le poids de la station de ski sur le budget principal.

Toutefois la CCHA, compétente pour soutenir et gérer les stations de ski de la Haute Ariège, s'engage à intervenir également sur le territoire de la commune d'Ax-les-Thermes pour porter le déficit de la station de ski et ainsi permettre à la commune de se consacrer pleinement à l'aménagement de la ville.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

5 357 225 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes prévisionnelles de 2023 sont en hausse par rapport aux recettes du compte administratif 2022. Les recettes de gestion (hors recettes exceptionnelles) évoluent favorablement depuis 2018.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses font preuve d'un dynamisme qui se confirme au fil des ans.

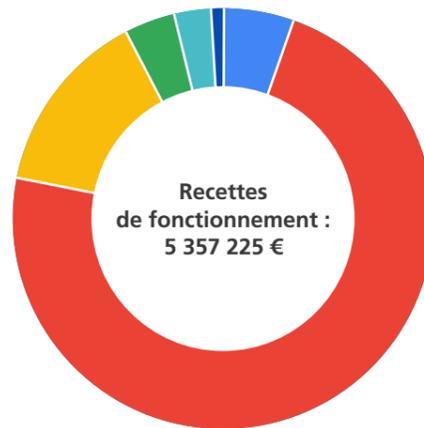
Les recettes liées aux taxes foncière et d'habitation sur les résidences secondaires restent les principales ressources de la collectivité. Elles sont en augmentation de 7% en 2023.

Par ailleurs la Communauté de Communes de la Haute Ariège (CCHA) versera de nouveau une attribution de compensation conséquente à la commune d'Ax-les-Thermes qui portait, jusque-là seule, une partie importante de l'économie du territoire et notamment celle liée au ski. Partageant ce constat, la CCHA sou-

tient, par cette attribution de compensation, la commune dans son rôle clé de bourg-centre, commune qui, par ailleurs, porte la plus importante station de ski du territoire.

Il n'est pas proposé pour cette année 2023 d'évolution des taux d'imposition qui restent ainsi constants.

Enfin la recette nouvelle liée à la taxe sur les remontées mécaniques devrait être versée pour la première



année pleine à la commune en 2023. Le chiffre d'affaires hivernal sur les remontées mécaniques amène à prévoir une recette totale de 234 000 €.

L'année 2022 s'est caractérisée par une redevance de l'usine d'eau de Mérens insuffisante, les instruments de mesure de l'utilisation de l'eau n'étant pas opérationnels et les productions inférieures aux estimations... les recettes ne sont pas à la hauteur projetée initialement !

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

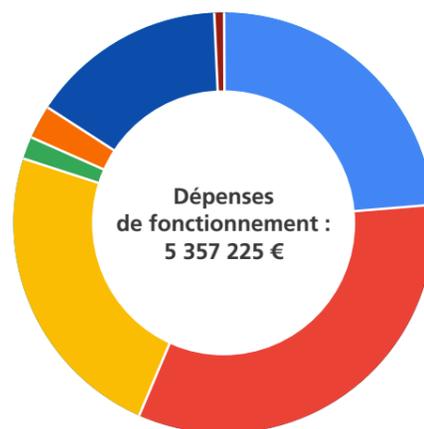
Les dépenses prévisionnelles sont en hausse de 2 % par rapport à 2022.

Aux dépenses récurrentes liées aux charges générales, de gestion et de personnel, il convient d'ajouter les subventions d'équilibre du budget principal (764 822 €) vers les budgets annexes, principalement le budget station compensé par une attribution équivalente de la CCHA.

Les charges à caractère général sont en augmentation par rapport à 2022 (+5%) du fait de l'inflation, de l'augmentation de certaines charges fixes et obligatoires (dépenses d'énergie, de carburant, de fuel) et de l'importance des travaux en régie.

Les dépenses de personnel sont également en hausse par rapport à 2022

(+7%) pour le recrutement depuis le mois de septembre d'un chef de projet « Petites Villes de Demain » et par l'augmentation du point d'indice de juillet 2022 et prévisionnelle pour 2023.



Les intérêts d'emprunt sont en baisse régulière depuis plusieurs années. Toutefois, il convient cette année de prendre en compte depuis l'an passé la hausse du livret A qui a un impact sur les coûts de certains emprunts dont le taux d'intérêt est indexé.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

4 349 026 €

La capacité d'investissement de la commune reste importante en 2023 du fait d'un résultat de clôture 2022 largement excédentaire et d'une capacité d'autofinancement notable.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Soucieuse de mener à bien les projets prévus dans le programme politique, la commune, en sus des dépenses d'entretien de la ville, va véritablement lancer les grands travaux :

- Le réaménagement du Parc d'Espagne se poursuit en 2023 : après la réfection complète des courts de tennis couverts et de leur éclairage en 2022 ce sont les tennis extérieurs, les vestiaires et l'abri qui vont prendre leur nouvel habit en 2023. Grillage, éclairage, terre battue, accessibilité, gestion automatisée, tous ces aspects seront au cœur du programme de travaux. Un terrain de Padel et de quick viendront compléter l'offre existante. Des subventions conséquentes de l'Etat et de la Région ont été obtenues.

- La phase de travaux d'aménagement du cœur de ville pourrait commencer dès l'automne (sous réserve de la fructuosité des appels d'offres). Le démarrage des travaux concernera

le pluvial et l'entrée du parking du Couloubrou. Ils s'étaleront sur une année et demie.

- La préparation de la viabilisation du lotissement d'Entresserre : un travail avec les bailleurs sociaux est en cours afin de finaliser les programmes et permettre un dépôt du permis d'aménager dans l'année et une consultation des entreprises en suivant.

- L'installation d'un récupérateur d'eau au niveau du Parc d'Espagne pour permettre l'arrosage des cours de tennis,

- La réfection des toilettes publiques à proximité du casino,

- L'installation d'un nouveau système de gestion de l'aire de camping-car.

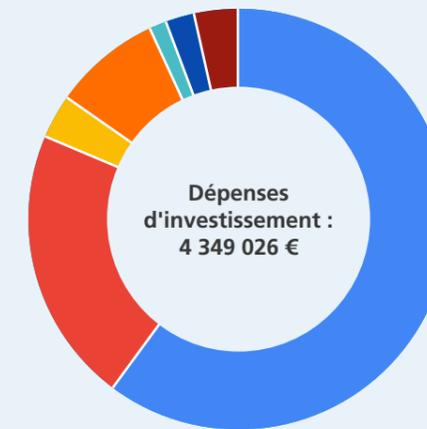
Le remboursement du capital de la dette s'élève à 360 635 €, il augmente régulièrement depuis plusieurs années du fait de la baisse de la charge financière des emprunts.

Dans le cadre des travaux d'entretien de la ville, plusieurs projets d'importance vont être menés cette année :

- L'aménagement de l'hôtel de ville afin d'améliorer les conditions d'accueil des administrés pour les demandes de passeport et de carte d'identité et de mettre aux normes le bâtiment,

- La participation à la réfection des logements de la gendarmerie en créant un 2ème accès,

- L'aménagement de conteneurs enterrés au niveau de l'hôtel Bellevue: les travaux auront lieu en septembre



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes proviennent : du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, des subventions, des excédents de fonctionnement capitalisés, de la vente du terrain du château de Villemur.

De nombreuses subventions, notamment liées au réaménagement du Parc d'Espagne, ont été notifiées en cours d'année 2022 et inscrites au budget 2023.

Pour conclure la présentation de ce budget, ce début d'année 2023 est marqué par la fin de la crise sanitaire et la stabilisation des effets économiques de la violente guerre en Ukraine, la poursuite de la crise énergétique et une sécheresse qui semble s'installer. Dans ce contexte multiforme nous devons préparer rapidement, urgemment diraient les experts du GIEC, les adaptations nécessaires au changement climatique brutal qui attend les Pyrénées.

Restrictions d'eau, sobriété énergétique, investissements raisonnés sur la station de ski, rénovation performante des bâtiments, développement des mobilités douces ... les chantiers sont nombreux et exigeants. Ils sont repris, détaillés et explorés dans le cadre de la convention de revitalisation du territoire préparée par notre chef de projet « Petites Villes de Demain » afin qu'Ax, bourg centre de la communauté de communes, connaisse dans les années à venir un développement à la hauteur de ses capacités et atouts.

2023 sera aussi l'année du thermalisme, thématique qui condense l'ensemble des enjeux cités : les bâtiments peuvent devenir plus performants, plus économes en eau potable et le thermalisme doit devenir la richesse d'avenir du territoire, permettant d'allier prévention, soins et tourisme durable et ainsi nous aider à accueillir et intégrer de nouvelles populations.



- Excédent capitalisé: 1 261 945 €
- Opérations d'ordre et produits divers: 813 391 €
- Virement section fonctionnement: 776 117 €
- Subventions: 754 349 €
- Solde investissement: 581 113 €
- FCTVA et taxe d'aménagement: 156 611 €
- Cautionnement: 5 500 €

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE LA STATION AX 3 DOMAINES

7 837 565 €

INVESTISSEMENT 4 291 924 €
FONCTIONNEMENT 3 545 641 €

Les investissements très conséquents menés les années antérieures ont permis de renforcer la couverture du domaine en neige artificielle et d'aménager le bas des Campels afin de mieux répartir les flux sur l'ensemble du domaine : ils ont entraîné, sur le budget annexe, une forte augmentation de la dotation aux amortissements des biens, qui n'est plus compensée chaque année par la redevance versée par l'exploitant.

Cette redevance devrait être tous les ans de 2 000 000 € pour que le budget soit équilibré. Or la part fixe est de 1 700 000 €.

Le budget n'est donc équilibré que les années de très forte fréquentation et de charges contenues qui permettent le versement à la commune d'une part variable de redevance.

Pour autant, afin de rester compétitive, la station doit moderniser ses équipements. Aussi pour mener à bien les aménagements nécessaires, la Région et le Département ont sollicité la Compagnie des Alpes : cette dernière a réalisé une étude sur les investissements à porter, et qui sera mise à jour en 2023.

La commune centre dans l'attente ses investissements sur les dépenses obligatoires, notamment les dépenses liées aux grandes inspections des remontées mécaniques soit 1 462 393 €.

Le budget proposé est ainsi le fruit d'une volonté de rééquilibrer à moyen terme le budget :

- Par une politique maîtrisée des investissements et centrée sur les travaux obligatoires.
- Par la poursuite des études en cours pour se doter des éléments d'aide à la décision sur les investissements à mener dans la décennie à venir, avec en priorité l'installation d'une tyrolienne à virage sur le front de neige.
- Par une politique volontariste de mise à jour de l'actif afin de retrouver, en quelques années, une réelle capacité à investir.

BUDGET DU THERMOLUDIQUE

1 073 749 €

INVESTISSEMENT 649 185 €
FONCTIONNEMENT 424 564 €

Le budget annexe du thermoludique est structurellement équilibré.

Les recettes d'investissement pour l'année 2023 s'élèvent à 649 185 €, tandis que les dépenses sont de 129 782 € pour le remboursement du capital de la dette, et 350 000 € pour participer à l'augmentation de capital de la SEMTTAX dans le cadre du projet de concession thermique à venir.

BUDGET DU CAMPING

494 505 €

INVESTISSEMENT 291 535 €
FONCTIONNEMENT 202 970 €

L'année 2022 s'est clôturée avec un excédent de la section de fonctionnement qui a pu être affecté à la section d'investissement, il en est de même au niveau de la section d'investissement dont le résultat de clôture est positif. Ces résultats devront permettre de réaliser les travaux de gros entretien du camping et de commencer l'aménagement de l'espace wellness, en co-maîtrise d'ouvrage avec l'UCPA sans recours à l'emprunt.



BUDGET ÉNERGIES RENOUVELABLES

311 405 €

INVESTISSEMENT 290 905 €
FONCTIONNEMENT 20 500 €

Le budget annexe des énergies renouvelables est un budget récent créé en 2020.

Il traduit la volonté forte du conseil municipal de mener une politique de développement des énergies renouvelables. La commune est inscrite dans une démarche vertueuse afin de devenir une commune à énergie positive.

Les recettes de fonctionnement sont encore symboliques, il convient de percevoir les recettes liées à la vente d'électricité sur le toit de la TC16 pour qu'elles augmentent de manière significative.

Toutefois ces recettes ne permettent pas de couvrir l'amortissement des

dépenses et la charge de l'emprunt, l'absence de subventions sur ce type de projet et l'impossibilité réglementaire de maîtriser les tarifs ne permettraient pas au budget d'être équilibré. Une subvention d'équilibre depuis le budget principal sera nécessaire.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles de l'année 2023 concernent le projet d'ombrières: ce projet doit être remanié suite à l'infructuosité du marché passé en 2022. Peu d'entreprises avaient répondu et leur offre était à un prix très élevé.

La commission énergie de la commune travaille pour repenser ce projet : d'une part pour trouver des solutions techniques afin d'éviter d'avoir à effectuer des travaux de fondation et d'autre part pour permettre une autoconsommation de la production.

UNE ANNÉE RICHE ET DENSE



SPECTACLES DES ÉCOLES DANS LA BELLE SALLE DE SPECTACLE DU CASINO

Les élèves des écoles maternelles puis ceux de l'école primaire ont offert leur spectacle de fin d'année devant

un public nombreux et admiratif dans la belle salle de spectacle du Casino avec l'aide d'Ax Animation et de Brice en particulier.

Les parents ont pu ainsi applaudir leurs enfants et remercier chaleureusement les enseignantes pour leur implication tout au long de l'année.

LA GRANDE HISTOIRE PAR DES HISTORIENS EN HERBE

Cette année, toute l'école primaire s'est engagée dans un projet avec les collégiens de 3ème à l'initiative du professeur d'Histoire du collège, M. Andreo et de Mme Caldirola, professeure de lettres : l'histoire de la guerre d'Algérie à travers le prisme de l'histoire locale.

Les élèves ont ainsi pu, selon les classes, écouter et transcrire les témoignages de M. Guy Cabrillac, de M. Roland Pavan ou de M. Georges Garié, analyser l'œuvre « grand tableau antifasciste collectif » ou écrire des poèmes et réaliser des productions graphiques sur le thème de la guerre. Les Archives départementales ainsi que Mme Hélène Teisseire ont ap-

porté leur aide, leurs conseils et des documents pour cette réalisation.

Le livret riche et fourni qui a résulté de ce travail a été imprimé par la mairie et remis aux élèves : La déchirure : la Guerre d'Algérie et l'Ariège. Vous en trouverez des exemplaires à consulter sur place à la mairie ou aux Archives.

Merci aux élèves pour leur travail, aux enseignants et témoins pour leur implication dans ce nécessaire passage de mémoire. A noter : ce projet a été présenté au concours sur la guerre d'Algérie, concours lancé cette année par l'association des professeurs d'histoire géographie (APHG) et a été primé à plusieurs titres.



Le Maire d'Ax-les-Thermes a tenu à féliciter les écoliers et leur a remis le livret en mains propres en présence des collégiens.

DES ARTISTES ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Autre sujet, autre projet : les CM2 du secteur et les 6èmes du collège ont réalisé des totems à partir des déchets « de la poubelle jaune ». Réflexion sur le tri des déchets, sur l'environnement et sur les slogans avec leur professeur des écoles ou du collège et créations artistiques réalisées collectivement sous la direction du professeur d'Arts plastiques du collège, Mme Baguigui. Vous pourrez admirer leurs œuvres à Mérens, Orlu, Savignac, Luzenac et bien sûr à Ax-les-Thermes.



Quant aux élèves de 3ème, ils ont participé au projet « argonimaux » en partenariat avec le CNRS et sont allés visiter l'espace de biodiversité de Banyuls.

Six d'entre eux ont présenté leurs conclusions et le film réalisé avec Mme Dupont, la documentaliste, Mme Mariotto, professeure de SVT et Mme Baguigui, professeure d'Arts plastiques. Encore l'occasion d'être distingués par leur travail de qualité.



Les représentants des élèves à la Rochelle

DES COLLÉGIENS IMPLIQUÉS CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Au collège, les élèves « ambassadeurs anti-harcèlement » ont représenté leurs camarades lors de la journée anti-homophobie et anti-harcèlement à Foix le 17 mai.

La journée était organisée par le comité de défense des droits et l'association « Lune et l'autre » co-organisatrice de la snowgay.

Présence remarquée des collégiens d'Ax les thermes, habitués à voir déployer le drapeau arc-en-ciel sur les pistes d'Ax 3 Domaines et qui ont participé au déploiement sur les allées Villote.

L'un d'eux, Léandre, a prononcé un discours remarqué devant Mme la

Préfète et les officiels venus rendre hommage aux déportés de la seconde guerre mondiale.

Mme Grand, Principale du collège était présente pour écouter une dernière fois ses élèves : elle quitte l'Ariège pour prendre la direction du lycée climatique de Font-Romeu, merci à elle pour son implication auprès des élèves et des équipes.



Les ambassadeurs anti-harcèlement du collège : Timothée Vincent, Eva-Louise Blaya-Teisseire, Léandre Sandroni, Roman Brochado, Manon Balicco et Louna Martins.

DES BONNES ET MOINS BONNES NOUVELLES DES ÉCOLES D'AX-LES-THERMES

Triste fin d'année pour les écoles d'Ax-les-Thermes : malgré les actions des parents d'élèves et des élus d'Ax, l'Education Nationale a pris la décision de fermer une classe sur l'école d'Ax les thermes, cette décision ne dépendant pas du maire dans le cas de notre ville.

Cette annonce douloureuse s'accompagne de plusieurs changements dès la rentrée 2023 :

2 classes en maternelle et 3 classes en primaire donc.

C'est Mme Rouzaud qui prendra les fonctions de directrice tout en assurant l'enseignement d'un double niveau mais sans décharge pour ses tâches de directrice.

Mme Joucla, quant à elle, prend une retraite bien méritée et nous la remercions chaleureusement pour son investissement auprès des enfants durant toutes ces années.

L'an prochain aussi, les élèves du premier degré changent de rythme : la semaine de cours se déroulera sur quatre jours comme c'est le cas de plus de 80 % des écoles de France.

Horaires prévus à ce jour pour les écoles de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h

La CCHA est donc, de son côté, en train de revoir le fonctionnement des ALAE et centres de loisirs pendant les vacances scolaires et travaille à des horaires anticipés le matin et plus tardifs en fin de journée.

L'organisation des mercredis et des vacances scolaires est également à l'étude :

- Les ALAE devraient ouvrir 50 semaines par an avec deux sites sur les vallées d'Ax : Ax-les-Thermes et Les Cabannes. Le projet éducatif ambitieux des structures de la Haute Ariège devrait apporter une forte valeur ajoutée.

- Les lieux, horaires, modalités d'accueil et projet éducatif sont ainsi en cours de finalisation et seront communiqués dès que possible après le conseil communautaire de Juillet.

Mme Merlo la remplacera à la rentrée à la tête du collège Mario Beulaygue et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre belle ville.

TRANSPORT SCOLAIRE

La CCHA a été sensibilisée à la problématique liée aux transports scolaires des écoles et du collège d'Ax les thermes.

En effet, les changements des horaires de l'école, couplés à la pénurie de chauffeurs au sein des entreprises de transports, ont initialement conduit la Région Occitanie (autorité organisatrice du transport scolaire), à réorganiser le transport (regroupement des élèves des écoles et du collège dans une même rotation en lieu et place de deux rotations comme c'est le cas actuellement).

En l'état, cette organisation induirait la nécessité d'un réveil plus matinal pour les élèves concernés et domiciliés sur les villages alentour.

C'est la raison pour laquelle la CCHA et la Région étudient d'autres solutions.

Une réponse définitive ne pourra être donnée que pendant l'été après attribution des nouveaux marchés publics de transports scolaires par la Région.

A la date de parution d'Ax'ualités, la reconsidération des horaires de l'école ne peut être écartée.

2023 AVEC AX'ANIM !

UNE ÉQUIPE AU COMPLET ET FIN PRÊTE POUR L'ÉTÉ



Renouvelée presque complètement autour de Laurence Patrioli, chargée de l'administration et de la gestion comptable, avec Brice Bonnin, régisseur; Laure Monchauzou, coordinatrice événementielle; Manon Larroque, programmatrice artistique; Marie-Laure Pujol, projectionniste et Anna Lecerf, chargée de com-

munication à mi-temps qui vient renforcer l'équipe pour quelques mois, l'équipe est à pied d'œuvre pour le programme estival.

Pour la mise à œuvre de ses projets, Ax Anim' travaille étroitement avec les services techniques et administratifs de la mairie d'Ax-les-Thermes. Merci à eux !

RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS DU PRINTEMPS

FÊTE DE LA SOUPE

Une première édition appréciée autour du partage culinaire. Propositions riches et variées, échanges et découvertes furent au rendez-vous!

A vos idées de recettes de soupes pour l'année prochaine!



LES SPECTACLES DES ASSOCIATIONS

LM Danse, l'école de musique ou l'école de cirque ont offert des soirées qui ont ravi les nombreux spectateurs.



Retrouvez la programmation d'Ax Animation sur les réseaux www.ax-animation.com facebook.com/AxAnimation

LES PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE

Les compagnies accueillies en résidence proposent, si elles le peuvent, des actions de médiation et/ou des présentations de leur travail au public. Des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) sont développés par ailleurs avec les structures partenaires (EHPAD, scolaires, médiathèques...). Ainsi, nous avons développé un projet culturel avec la compagnie "l'Essaimante" et l'EHPAD d'Ax-les-Thermes.



Cet été, en lien avec l'association Bancs Publics, le CCAS et l'EHPAD, Ax Anim a proposé un atelier de co-construction de jeu en bois géant le 29 juin. Ce jeu a été ensuite proposé au public.

UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ POUR L'ÉTÉ

THÉÂTRE, CIRQUE, CONCERTS, ARTS DE RUE : EN 2023 PAS MOINS DE 14 SPECTACLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

09 Juillet

- Coco Praline (09)

21 Juillet

- Compagnie Two | RINO

21 Juillet

- Super Klaxon Brass Band (09)

02 et 03 Août

- Embrouillamini | Du simple au double (La petite forme)

09 Août

- Philosophes Barbares (09) | C'est pas (que) des salades

10 Août

- Etre Re | Sans vous j'pourrai pas

12 Août

- Volante Loco (09)

13 Août

- Etre Re | Les 4 saisons
- Radio Tutti et les Barillas sisters

30 Août

- Mega Super Théâtre | Casimir & Caroline
- Jeanne & Serge
- Octopussy
- Présentation de la saison Automnale - Tout public

08 Septembre

Atchalo (09) | Le-a Pâtissier-e

10 Septembre

Forum des Associations

29 Septembre

Baro d'Ével | La Cachette

19 Octobre

Vertical détour | Olympiorama

Et aussi :

le bal des pompiers, les ateliers, les animations pêche etc.



SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS EN HAUTE ARIÈGE

DU 25 AU 29 JUILLET 2023

Pour la 26ème année, Ax Animation produit le festival Spectacles de Grands Chemins en Haute Ariège qui aura lieu du 25 au 29 juillet.

Ce festival met en lumière l'art de rue dans le cadre naturel de la Haute Ariège : des balades spectacles le mardi et le jeudi ainsi qu'une randonnée spectacle avec une création unique et adaptée sur mesure par la compagnie accueillie et sur jauge

limitée pour permettre l'encadrement et l'accompagnement des groupes par les guides de l'Observatoire de la Montagne.

Vendredi et samedi, des spectacles auront lieu à Ax-les-Thermes et ses environs.

Des concerts ponctuent les soirées sous la Halle du Casino.

Retrouvez le détail du programme sur le site d'Ax Animation

FÊTES EUROPÉENNES DU 12 AU 14 AOÛT 2023

Comme chaque année, Ax-les-Thermes et le comité de jumelage collaborent avec ses villes jumelles italiennes et espagnoles pour organiser un temps fort festif autour de concerts, de spectacles, et de cuisine du Sud de l'Europe.

Cette année, les fêtes européennes se clôtureront par une programmation savoureusement mijotée par l'association axéenne Aigre Douce.

FESTIVAL DES SAVEURS DU 7 AU 10 SEPTEMBRE

LE rendez-vous culinaire de l'année mettant en avant les artisan-es locaux et leur savoir-faire !

Venir au Festival des Saveurs c'est découvrir ou redécouvrir de façon pédagogique, festive et sincère les produits de nos terroirs, leurs méthodes et lieux de production, et les diverses façons de les cuisiner.

CASINO LES 120 ANS !

120 ANS ! ÇA SE FÊTE !

L'équipe de JOA Casino sort le grand jeu pour célébrer un bien bel anniversaire.

Tout au long de l'été, vous pourrez admirer dans le hall, l'exposition réalisée avec l'aide précieuse des "Amis des chemins d'Ax" et d'Hélène Teisseire.

Début des festivités, le 8 juillet avec la soirée d'inauguration à laquelle sont conviés les anciens administrateurs, directeurs et collaborateurs et les partenaires de Casino Joa.

Concerts, tombola et autres réjouissances sont au programme estival grâce à Alexandra Richard et à toute l'équipe de JOA Casino qui comptent bien sortir le grand jeu pour ce bel événement.

UN NOUVEAU DIRECTEUR



Le 8 juillet, M. Mickaël Labourdique, viendra goûter l'air axéen avant de prendre ses fonctions de directeur le 24 juillet. Âgé de 38 ans, M. Labourdique travaille depuis quelques années déjà dans le groupe «JOA».

Il nous a dit être impatient maintenant de venir travailler avec l'équipe en place, équipe qu'il sait soudée et très compétente.

En prenant ses fonctions au sein du Casino Joa axéen, M. Labourdique quitte son océan biarrot pour les montagnes axéennes.

Grand compétiteur, il pratique des sports bien éloignés des nôtres a priori : il a en effet brillé pendant 15 ans au sein de l'équipe de France de pelote basque et surfe régulièrement sur les vagues de l'Atlantique.

Amateur de glisse, il a hâte de pouvoir chausser skis ou snowboard, qu'il pratique depuis son plus jeune âge et découvrir notre belle station de ski. Le nouveau directeur a plusieurs cordes à son arc puisqu'il gratte aussi la guitare en semi-professionnel.

Sportif, musicien et motivé par ce nouveau challenge, gageons qu'à défaut de « fronton » ou de rouleaux d'écume, il trouvera son bonheur dans notre belle ville. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue.

Il prendra ainsi la suite de Cédric Lassierra. M. Lassierra, membre du comité de direction depuis plusieurs années et en poste à Ax les thermes depuis 2008, connaît bien la maison et assure l'intérim depuis le 1er mai après le départ de la directrice.

Nous en profitons pour remercier Patricia Sesquière qui a officié pendant 27 ans à Ax les thermes et assurait la direction depuis 2019. Bonne continuation à elle !

ULTRARIÈGE



Cette année encore du nouveau !

Une course par équipes sur le 165 km et deux courses qui se déroulent sur la station d'Ax 3 Domaines.

En effet, la station va accueillir les deux nouvelles distances : 23 et 15 km de l'UltrAriège Pyrénées #3 !

Afin de voir les coureurs du 15 et 23K, les encourager et partager un superbe moment en altitude, la SAVASEM propose pour tous (coureurs, accompagnateurs), une journée Ultrariège le dimanche 23 juillet avec une réduction tarif de 50 % (Gratuit moins de 5 ans et plus de 75 ans), pour la montée à la station avec la télécabine du Baou entre Ax-les-Thermes et le plateau de Bonascre (1400m).

La télécabine fonctionnera à partir de 9h00 au lieu de 9h30 habituellement.



MAXIAVALANCHE

La Maxiavalanche est de retour ...

Après 2 éditions en 2018 et 2019, celle-ci revient sur Ax 3 domaines.

Pure expression de ce que représente le VTT Enduro, les Maxiavalanche sont une série de compétitions Enduro Mass Start (départ en ligne) prenant place dans les plus belles stations européennes, sur des parcours spécialement sélectionnés, départ à 2100 m du plateau du Saquet pour une arrivée à Ax les Thermes sur la place Saint Jerome.

Au programme : après des essais libres jeudi, vendredi et samedi matin, une manche de qualification

le samedi après midi en départ en ligne par vague de 70 à 100 pilotes permet de répartir les coureurs dans leur groupe de niveau :

- Maxiavalanche Europe Cup pour les 100 meilleurs,
- Challengers pour les 100 suivants, et Amateurs !

Nous attendons plus de 350 participants pour cette édition.

Dimanche, deux manches de course viennent départager ces enrégés du guidon ! spectacle garanti.

Cette année cette épreuve comptera aussi pour la coupe de France descente Marathon.



@inovphotocr



ACTUALITÉS - SENSIBILISATION MONTAGNE



Cette saison été sera spéciale côté Bonascre puisque des étudiants en école d'ingénieur de Vendée viendront compléter les équipes de la SAVASEM sur 3 à 4 semaines afin d'assurer auprès du public vététistes et autres usagers, une mission de sensibilisation aux bonnes pratiques (déchets, érosion etc.).

Ces bénévoles viendront aussi participer à la journée Éco Rando pour le ramassage des déchets sur le do-

maine avec un accompagnement des bike patrols.

Dans le cadre de leurs missions ils assureront la création de supports de communication autour de l'environnement, des déchets... et proposeront un regard nouveau sur les équipements (de toutes sortes visiblement) de la station (état, déficit, nouvel équipement etc.) afin de donner un avis extérieur toujours intéressant.

GESTION DE L'EAU, DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous avons ainsi fait différents choix pour le fleurissement de la ville en le centrant sur notre cœur de ville et en supprimant pratiquement tout le fleurissement aérien trop gourmand en eau.

La taille des arbres a été réfléchi afin de nous apporter un maximum d'ombre.

La tonte de nos jardins, parcs et prairies est une tonte «raisonnée». **La tonte raisonnée consiste à laisser une parcelle des terrains en pousse libre dans le but de préserver le plus possible sa biodiversité.**

La gestion de l'eau est devenue un sujet crucial dans les politiques environnementales et économiques.

C'est aussi un sujet primordial pour notre conseil municipal, c'est pourquoi nous avons développé des mesures de gestion raisonnées notamment pour cet été.

Vous pouvez, vous aussi, y participer en la pratiquant dans vos jardins et ainsi permettre à la nature de prospérer et de diversifier les espèces.

Un récupérateur d'eau a été installé pour l'eau de la piscine afin de l'utiliser pour l'arrosage des fleurs, l'entretien des terrains de tennis sur le parc

d'Espagne, ainsi que pour une partie du nettoyage de la piscine.

Cette eau stockée provient du renouvellement d'eau obligatoire de la piscine et après traitement de "dé-javelisation"

Une réflexion est déjà lancée afin de trouver, à long et moyen terme, de nouvelles essences qui vont supporter le changement climatique.

Pour cela, nous travaillons avec notre service Espaces verts, très impliqué dans cette mise en œuvre, et avec la collaboration précieuse de l'ANA et de la Jardinerie CLARAC.

Il est, en effet, indispensable de préserver et de créer de nouveaux points « Fraicheurs », pour nous permettre de mieux affronter la chaleur et toutes ces mesures s'inscrivent dans la stratégie globale de développement durable de la commune.

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La ville d'Ax organise, comme chaque année, un concours «Villes et Villages Fleuris» pour les particuliers, les structures scolaires, ALAE et les professionnels du tourisme.

Vous pouvez vous inscrire encore au secrétariat de la mairie.

Les particuliers sont évalués par le jury, sur le jardin visible depuis la rue, ou de l'espace public sur la base d'une grille d'analyse.

Catégories selon le type d'espace fleuri pour les particuliers :

- Maison avec jardin visible de la rue,
- Décor floral installé sur la voie publique,
- Potager.



INCENDIE ÉGLISE

L'incendie survenu dans la sacristie de notre église provient à l'origine d'un problème électrique.

Les restaurateurs du patrimoine sont intervenus très rapidement pour assurer la remise en état des pièces du trésor.

Les travaux de nettoyage de l'intérieur de l'édifice et de l'orgue sont en cours, toutefois pour la sacristie tout est à refaire (enduits, mobilier, électricité, ...) !



IMPASSE DES CANONS

Toujours interdit aux piétons dans l'attente des travaux confortatifs. Un chantier privatif a affouillé les fondations du mur de soutènement et entraîné son effondrement.

Les experts d'assurance sont passés et nous attendons le démarrage de ce chantier avec impatience.

En attendant, l'accès à la Maison de la Santé nécessite un contournement via l'avenue du Docteur Gomma ou la rue du Cournilh...



LES ÉTANGS DE SAVIGNAC
BALADE, PÊCHE ET AIRE DE REPOS NATURELLE

Découvrez un site naturel unique en vallées d'Ax : les étangs de Savignac, d'anciennes sablières réaménagées. Un lieu de pêche (moyennant une carte), de balade, de pique-nique et de détente

LE PARC D'ESPAGNE
OUVERT JUILLET-AOÛT

Parc d'Espagne : 05 61 64 69 12
Plus d'infos : www.mairie-ax.fr

- Piscine chauffée
- Tennis
- Mini-golf
- Snacking

1€ Le trajet

PLAN ET HORAIRES

SAVIGNAX

Carte gérée, inspirée à 13€ versée annuellement à la caisse piscine du Parc D'Espagne et à la mairie de Savignac-les-Ormeaux

Fonctionne les vacances scolaires d'été et le week-end du Festival des Saveurs

Cristalle pour les moins de 5 ans

ITINÉRAIRE DE LA NAVETTE TOURISTIQUE

Office de Tourisme

Mairie Ax

Parc d'Espagne

VERS SAVIGNAC

VERS AX

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PETIT TRAIN NAVETTE

Le petit train est remplacé par une navette urbaine d'une capacité de 13 places assises et 5 places debout (ou 1 place pour un fauteuil roulant).

Elle fonctionne tous les jours jusqu'au dimanche 3 septembre, ainsi que pour le week-end du festival des Saveurs.

Les rotations se font en 20 minutes (soit 3 rotations par heure) entre 10h et 13h puis de 15h à 19 h.

Le circuit reste le même.

À partir de la mi-juillet, la société Lieures mettra à disposition une navette électrique. Cela permettra d'effectuer un test en conditions réelles et de mesurer l'opportunité d'une solution électrique pour les prochaines saisons.

Le tarif est toujours d'1€ par personne.

Le dépliant et les affiches sont à disposition en mairie.

L'HÔPITAL... ÇA BOUGE !

Un nouveau directeur par intérim a pris ses fonctions depuis début mai au Centre Hospitalier d'Ax-les-Thermes sur proposition de l'ARS (Agence Régionale de Santé), avec l'accord de Marie DUNYACH, directrice du Centre hospitalier des vallées de l'Ariège (CHIVA).



Il s'agit de Sylvain BOUSSEMAERE, qui a déjà eu le plaisir d'accompagner la communauté hospitalière de l'établissement axéen il y a quelques années, lors de la préparation de la dernière certification pour la qualité des soins, ce qui avait permis d'obtenir un classement en A, soulignant le très haut niveau de prise en charge des patients.

Il travaillait déjà avec certains acteurs du CH Saint Louis via le comité stratégique du Groupement hospitalier de territoire (GHT) des Pyrénées ariégeoises dont il est membre ou la commission territoriale qualité-gestion des risques-sécurité des soins qu'il a co-crée, ou encore la commission de soins de groupement qu'il préside depuis de nombreuses années.

Actuellement coordonnateur général des soins au CHIVA et âgé de 54 ans, Sylvain Boussemaere a commencé sa carrière dans la fonction publique hospitalière dans le Nord, comme infirmier diplômé d'Etat (Major Nord-Pas-de-Calais), puis en tant que cadre de santé avant de devenir directeur des soins : d'abord comme directeur d'institut de formation en soins infirmiers à Armentières (dans le Nord), puis à Pamiers en 2008, au terme d'une formation suivie à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes.

Nommé coordonnateur général des soins en 2012 au CHIVA, son portefeuille d'activité s'est progressivement élargi et il est par ailleurs aujourd'hui directeur de la qualité, de la gestion des risques, des relations avec les usagers, de la communication, directeur référent Covid19 et directeur référent du responsable de la sécurité du système d'information pour les établissements du GHT des Pyrénées ariégeoises.

Il est titulaire d'une licence en Science de l'Education option pédagogie (mention TB) et d'une Maîtrise de Gestion des Organisations sanitaires et Sociales (mention B). Il est également expert visiteur pour la Haute Autorité en Santé.

Sylvain Boussemaere fut l'un des plus jeunes directeurs des soins de France et il est actuellement le 1er vice-président de l'Association Française des Directeurs des Soins. Les valeurs principales qu'il porte sont l'engagement, la confiance, l'honnêteté et la transparence.

Il privilégie l'écoute et le dialogue dans le respect mutuel et la prise en considération du travail de chacun. Avec pour seule ambition d'apporter son aide et sa modeste contribution aux projets institutionnels qui ne manquent pas et qui sont tous orientés vers la qualité et la sécurité de l'offre de soins auprès des usagers. Son ambition serait notamment, à moyens termes et sous réserve des possibilités de renforcement médical, d'obtenir pour le CHSL le label "Hôpital de Proximité" permettant de concrétiser l'engagement du CHSL à s'inscrire dans un projet collectif de territoire pour répondre au plus près des besoins de santé de la population.

L'empreinte qu'il souhaite mettre en place est celle qui constitue déjà son ADN professionnel : à savoir «la rigueur dans la bienveillance», comptant pour cela sur l'implication et les compétences de toute la communauté hospitalière afin d'ouvrir, sur ce temps d'intérim, un nouveau chapitre du livre du CHSL.

Alain Naudy, président du conseil de surveillance du CHSL et 1er vice-président du Conseil départemental, et Dominique Fourcade, maire d'Ax-les-Thermes, l'ont assuré de leur soutien et souligné combien ils étaient heureux de voir d'ores et déjà la joie sur les visages des résidents et des agents.

Ces derniers en ont profité pour offrir un cadeau de bienvenue au nouveau directeur à l'occasion de la récente fête du printemps sous la forme d'un tee-shirt sur lequel est inscrit de manière sympathique: «Appelez-moi Mr le Dirlo ! Aujourd'hui c'est fiesta à l'Hosto!», signe d'une intégration réussie exprimée respectueusement lors de ce moment festif.



UN NOUVEAU MÉDECIN À AX

Depuis quelques mois un nouveau médecin est installé sur Ax: le Docteur Sasieta Wong.

Nous lui souhaitons une patientèle nombreuse et fidèle parmi nos curistes et habitants de la vallée.



PISCINE

Le complexe sportif du parc d'Espagne est ouvert (piscine, mini-golf, tennis) depuis le 1 juin et jusqu'au 3 septembre

Horaires de la piscine :

- En juillet et août :
 - tous les jours de 10h à 19h
- Du 1er au 3 septembre :
 - de 13h à 18h30.

BIENVENUE !



ARRIVÉE DE FRANCK DUPOUY LE 12 SEPTEMBRE 2022

sur un poste d'agent polyvalent par voie de mutation (déneigement- entretien divers voirie -électricité).

Il quitte les Landes pour l'Ariège ! Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nos équipes.



DÉPART POUR RETRAITE LE 1^{ER} AVRIL 2023 : DENOIZE NOËL

Chargé de l'entretien de la voirie, depuis 1986, Noël a œuvré pour les différents services de la collectivité (station, camping, commune) et a été intégré au personnel communal en 1997.

Nous le remercions très sincèrement pour sa disponibilité et la qualité du travail accompli au service des Axéens. (conduite balayeuse, entretien de la voirie, de la ville et des bâtiments, espace vert, etc...).

Nous lui souhaitons une très longue et heureuse retraite.



ARRIVÉE D'ERIC PEREZ LE 1^{ER} AVRIL 2023

Sur le poste de remplacement de Noël par voie de mutation : chargé de l'entretien de la voirie.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos services.



Registre communal des personnes vulnérables INSCRIVEZ-VOUS !

Le recensement des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels (canicules, inondations, épidémies ...).

La mairie d'Ax-les-Thermes, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a donc mis en place un registre nominatif et confidentiel afin de recenser les personnes vulnérables.

Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes en situation de handicap

Ce registre peut être communiqué au préfet, sur sa demande, en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence, il permettra ainsi l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

L'inscription dans le registre est facultative et résulte d'une démarche volontaire, elle peut se faire à tout moment, il suffit de compléter une fiche de demande d'inscription téléchargeable sur le site internet de la mairie ou disponible à l'accueil de la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat du CCAS de la mairie d'Ax-les-Thermes au 05 61 64 20 21.



NAISSANCE

LEMASSON May-Lyn, Nathalie, Fabiola, Nicole le 24/2/2023

MARIAGE

BOURLAND Adrien et VALLEJOS CARDOZO Amanda, Gabriela le 25/3/2023

DÉCÈS À L'HÔPITAL SAINT LOUIS

ESQUIROL René, Jean, Pierre le 6/12/2022

CHABBAL Moïse, Léon, Auguste le 16/12/2022

AUDOYE André, Roger le 5/01/2023

HOURCAU Henriette Vve RABAUTE le 10/01/2023

MARTI Jeanne Vve DELRIEU le 11/02/2023

LÉDÉRAC Hervé, Louis, Laurent le 21/02/2023

LOURENCO Maria Vve PEREIRA le 15/03/2023

DEBRUE Béatrice, Léontine, Céline, Marthe Vve BISOUX le 30/04/2023

DÉCÈS

BURGOS ALONSO Maria, Pilar le 3/12/2022

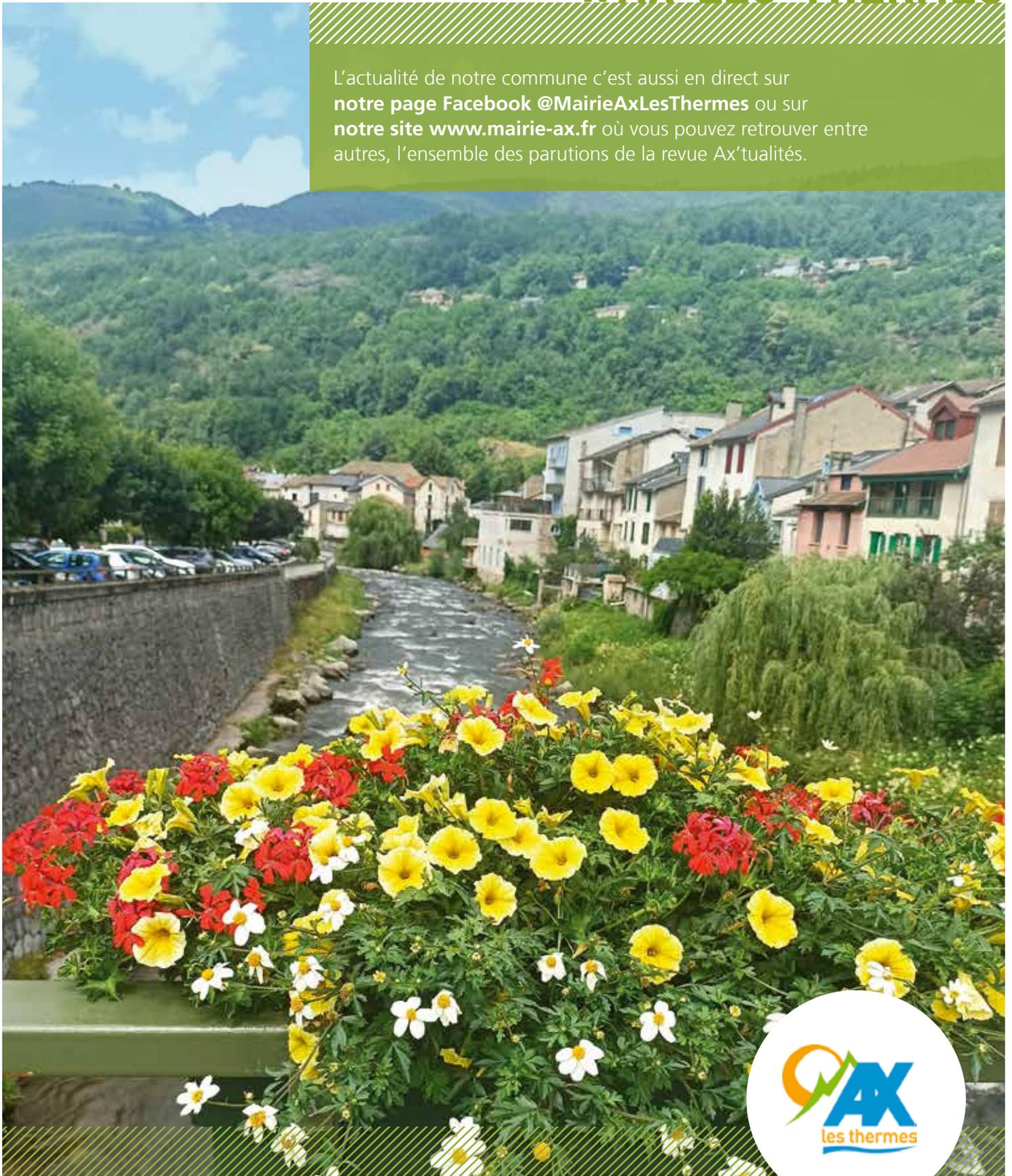
LIZAGA Marie-Christine épouse GEORGES le 4/1/2023

SARLI Lionel, Michel, Léon le 16/4/2023

État civil arrêté au 25/05/2023.
Nota : « la publication dans la presse des mariages et des naissances est soumise à l'autorisation des époux ou des parents de l'enfant »

#AX-LES-THERMES

L'actualité de notre commune c'est aussi en direct sur **notre page Facebook @MairieAxLesThermes** ou sur **notre site www.mairie-ax.fr** où vous pouvez retrouver entre autres, l'ensemble des parutions de la revue Ax'tualités.



Responsable de la publication
et de la rédaction : Marc Loison
Rédaction : Juliette Filleau, Chantal Viladomin,
Amélie Aubrun, Valérie Adema, Jacques Murat,
Laurent Bernard, Marie-Agnès Rossignol,
Marc Loison
Création graphique : Très Bien - tresbien.org
Impression : Le Studio du Château
Crédit photos : Marilyn Cohen, @inovphotocr,
Mairie Ax les Thermes.

Mairie d'Ax les Thermes

05 61 64 20 21 - contact@mairieax.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h,
le mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00.